



# Cruseilles Infos

## « On trouve de tout à Cruseilles ! »

Cette expression, il n'est pas rare de l'entendre lors de rencontres sur notre Commune et sur les territoires proches du nôtre.

Quel compliment pour notre vie locale et quelle satisfaction pour notre oreille d'élus !

Notre « petite ville » offre en effet une grande diversité de biens et de services issus des trois secteurs économiques classiques que sont le secteur primaire\*, secondaire\* et tertiaire\*.

Cet atout économique « boosté » par la vitalité de notre vie associative, par la richesse de nos sites touristiques et par le charme du cadre de vie naturel qui nous sert de décor, participe à l'essor de notre Commune.

Comme l'an dernier, lors de l'édition du bulletin N° 15, la Commission « communication et animation », a rencontré, durant l'été, quelques commerçants. Elle les a interviewés plus particulièrement sur leur métier, leur histoire, leur projet. La Commission s'est attachée à visiter des artisans de bouche qui travaillent sur le chef lieu, dans des commerces de proximité, en contact direct avec la clientèle : il s'agit de nos deux boulangers, notre chocolatier, notre boucher et notre traiteur.

Nous vous invitons à découvrir le fruit de ces entretiens en pages 6 et 7.

Quant à vos élus, ils continuent de travailler sur les voiries, la signalétique, les stationnements, la réglementation de la zone bleue et plus largement sur l'ensemble des équipements publics afin de maintenir notre vie commerciale, notre artisanat, notre agriculture, nos professions libérales etc. Tous ces acteurs économiques indispensables au dynamisme de notre territoire qui contribuent à ce qu'à Cruseilles, il fasse bon vivre et s'épanouir !

Bonne lecture ...

*Catherine Challande, Didier Germain & Fabienne Berthoud*



*\*En économie, le secteur primaire regroupe les activités liées à la collecte et l'exploitation des ressources naturelles, le secteur secondaire implique les industries de transformations plus ou moins élaborées des matières premières et le dernier, le tertiaire recouvre un vaste champ d'activités qui s'étend du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale. Le périmètre du secteur tertiaire est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles des deux secteurs précédents. Ceci n'est qu'une classification simple et non rigide des secteurs d'activités économiques. Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/>*

### **Modification du tènement foncier mis à disposition de la CCPC**

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que ce dernier a approuvé, par délibération n° 2016/45 en date du 12/5/16, la mise à disposition gracieuse pour une durée de dix ans d'un terrain d'environ 1000 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle cadastrée Section D n°4216, située « Route de Ronzier » à Cruseilles, pour la réalisation, par la CCPC, de 8 places de 75m<sup>2</sup> minimum en terrain familial d'accueil des gens du voyage en voie de sédentarisation. Il y a lieu de préciser aujourd'hui que les parcelles concernées par cet aménagement sont cadastrées section D n°4202 et n°4216 (*et non la seule parcelle D 4216 comme le mentionnait la délibération initiale*). M. le Maire propose au Conseil d'approuver cette modification.

### **Délibération approuvée par le Conseil municipal.**

#### **Acquisition de la parcelle C 2704 dans le cadre de la régularisation foncière de la voirie communale**

M. Le Maire expose au Conseil que la parcelle cadastrée C 2704 située rue de Chevoinche, d'une superficie de 427 m<sup>2</sup> a une emprise sur le domaine public communal et qu'il est dès lors nécessaire de procéder à son acquisition dans le cadre de la régularisation foncière de la voirie communale. Un accord a été trouvé avec le propriétaire de la parcelle, pour une acquisition au prix de 60 €/m<sup>2</sup> soit un total de 25 620 € avec une servitude tous usages au profit de sa parcelle voisine cadastrée C 2703 et la prise en charge des frais d'acte par la commune.

### **Délibération approuvée par le Conseil municipal.**

#### **Recrutement d'un agent non titulaire sur un emploi non permanent dans le cadre de besoins d'accroissement temporaire d'activité**

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent administratif afin d'assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers au sein du service technique de manière à soulager le service en attendant le recrutement d'un nouveau Directeur des Services Techniques, considérant, que la Commune de Cruseilles devra organiser le recensement de la population en janvier 2018 et qu'un coordonnateur communal de l'enquête de recensement devra être nommé, M. le Maire propose au Conseil de créer, dans le cadre de

besoins liés à l'accroissement temporaire d'activité pour la période du 1/9/17 au 31/3/18, un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet.

### **Délibération approuvée par le Conseil municipal.**

#### **Service enfance/jeunesse : modification du règlement intérieur**

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que la présente assemblée a approuvé le règlement intérieur du service enfance/jeunesse par délibération 2016/40 en date du 7/4/16. Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'adapter celui-ci compte tenu, d'une part, de la suppression des TAP pour la rentrée scolaire 2017/2018 et, d'autre part, des modifications de procédures internes de gestion du service approuvées par la commission affaires sociales/éducation en date du 6/6/17 (*simplification des modalités de facturation des prestations*). M. le Maire rappelle que le règlement intérieur a notamment vocation à énoncer les critères d'accès aux prestations, dont le refus doit être fondé sur un motif légal et non discriminatoire et qu'il est admis par le Conseil d'Etat - compte tenu du caractère facultatif de ce service à la population - que l'accès en soit réservé en priorité aux Cruseillois, en fonction du nombre de places disponibles, elle-même dépendantes du nombre d'encadrants présents. Par ailleurs, si l'un des objectifs du service enfance/jeunesse est de favoriser le bien-être et l'autonomie de l'enfant, l'accueil, en tant que lieu d'apprentissage de vie en collectivité, doit également être organisé dans un cadre à vocation sociale et éducative, qui nécessite de la part des enfants de se conformer aux règles élémentaires d'hygiène et de savoir vivre. M. le Maire propose aux membres du Conseil d'approuver le projet de règlement intérieur du service enfance/jeunesse, organisant l'accueil de la garderie périscolaire, des mercredis et des vacances scolaires.

### **Délibération approuvée par le Conseil municipal.**

#### **Bail pêche avec l'association Ancey Rivières**

M. le Maire informe que l'association Ancey Rivières, Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPMA) sollicite la signature d'un bail pêche sur les cours d'eau de la commune. Celle-ci a l'obligation de formaliser le droit de pêche dans le cadre

d'un plan départemental de protection des milieux aquatiques et de gestion des ressources piscicoles (PPDF) élaboré par la Fédération Départementale de Pêche, validé et arrêté par le Préfet de la Haute-Savoie. Pour rappel, la pêche en eau libre est subordonnée à l'adhésion à une AAPMA. Le droit de pêche est un droit accessoire au droit de propriété, il peut être concédé à titre gracieux ou onéreux, comme le prévoit l'article L 432-1 du code de l'environnement. L'article L.433-3 précise que « l'exercice du droit de pêche emporte obligation de gestion des ressources piscicoles. Celle-ci comporte l'établissement d'un plan de gestion. » Les actions de cette association étaient tacitement reconnues, il s'agit aujourd'hui de formaliser le droit de pêche qui leur est accordé dans un bail consenti sur 28 parcelles le long des cours d'eau du territoire communal suivants :

*Les Usses, Ruisseau Saint-Martin, Nant de Pesse Vieille, Ruisseau des Goths, Ruisseau de Ravoire, Ruisseau de Bougy, Ruisseau de Quiétant, Ruisseau des Mouilles et Blanchet.*

Il est proposé de donner à bail à titre gracieux l'usage du droit de pêche pour une durée de 3 ans, sous réserve que l'association s'engage à respecter certaines obligations :

*de protéger le patrimoine piscicole et des milieux aquatiques, de concilier les problèmes halieutiques avec les obligations relatives aux différents problèmes de l'eau, d'exercer le droit de pêche dans les conditions légales et réglementaires, et à faire respecter ces obligations à ses adhérents, de ne pas céder le présent bail ou le sous-louer, de ne pas réaliser de travaux ou aménagements sur les biens objets du bail et à n'apporter aucune modification à l'état initial du terrain ou du cours d'eau sans le consentement préalable et par écrit de la commune, de signaler au bailleur toute formation d'embâcle dont il a connaissance et pouvant porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes. Lorsque la nature de l'embâcle est telle qu'il peut être enlevé manuellement, le preneur interviendra lui-même ou sollicitera le SMECRU. Si des besoins mécaniques s'avèrent nécessaires il demandera systématiquement l'intervention du SMECRU.*

### **Délibération approuvée par le Conseil municipal.**

### Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation et création d'un poste d'adjoint administratif territorial

Considérant qu'un agent en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 1/9/13 a sollicité sa réintégration au sein d'un service administratif de la Mairie et sous réserve de l'avis favorable de la commission administrative paritaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale en date du 28/9/17 pour la réintégration de cet agent, au vu de l'avis favorable de la Commission Finances/RH du 20/9/17, M. le Maire rappelle aux élus que suite au départ en retraite au 1/9/17 d'un agent titulaire à temps non complet du service Enfance/Jeunesse, ledit poste a été déclaré vacant auprès du Centre de Gestion. Il n'est à ce jour pas occupé. Par ailleurs, cet agent en disponibilité a émis le souhait de réintégrer les services de la Mairie. Cependant, il était titularisé sur un poste d'Adjoint Territorial d'Animation et souhaite désormais intégrer les services administratifs de la Commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose au 1/10/17 :

- de supprimer le poste d'Adjoint Territorial d'Animation, à temps non complet (20 h/hebdo),
- de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial, à temps non complet (17 h/hebdo).

### Délibération approuvée par le Conseil municipal

#### Recrutement d'un agent non titulaire sur un emploi non permanent dans le cadre de besoins liés à l'accroissement temporaire d'activité

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent administratif ou technique pour faire appliquer d'une part les dispositions relatives à la zone bleue en termes de stationnement et d'autre part en termes de surveillance générale de la voie publique communale (à proximité des écoles, lors des manifestations publiques etc...), et que depuis le 21/3/17 la Commune s'est vue transférer par l'Etat la gestion des cartes nationales d'identité et que cette mission est actuellement assurée par un seul agent à temps partiel (80%) et qu'il convient par conséquent de mettre en place un binôme de manière à assurer une meilleure continuité du service rendu aux usagers. Vu l'avis favorable de la Commission Finances/RH en date du 20/9/17, le Conseil, après en avoir

délibéré, propose de créer un emploi d'Adjoint Administratif Territorial ou Adjoint Technique territorial à temps complet pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1/10/17 au 31/12/17.

### Délibération approuvée par le Conseil municipal.

#### Création de postes permanents au service enfance/jeunesse

M. le Maire informe le Conseil qu'il convient de modifier l'organisation du service Enfance-Jeunesse de la Commune afin de le structurer et de renforcer l'équipe d'agents d'animation titulaires du service. En effet, suite aux départs successifs des agents titulaires en poste (*départs en retraite, demandes de mise en disponibilité, demande de mutation etc...*), l'équipe d'animateurs actuelle est composée de 3 agents titulaires pour l'année scolaire 2017/2018. Elle est complétée par une équipe d'agents contractuels recrutés quant à eux sur des postes temporaires, en qualité d'agents d'animation contractuels. Afin de renforcer et de sécuriser cette équipe, il est proposé au Conseil de supprimer deux postes vacants et de créer deux postes de 35h annualisées. De ce fait, la Commune disposera d'agents titulaires pour les périodes scolaires mais également pour les vacances scolaires. Compte tenu des avis favorables du Comité Technique et de la Commission Finances/RH du 20/9/17, le Conseil après en avoir délibéré, propose à compter du 1/10/17 :

- de supprimer un poste d'Adjoint d'Animation de 2<sup>ème</sup> classe (18h annualisées) et un poste d'Adjoint d'Animation de 2<sup>ème</sup> classe (16h30 annualisées),

- de créer : deux postes d'Adjoint Territorial d'Animation (35h annualisées).

### Délibération approuvée par le Conseil municipal.

#### Attribution de subventions au titre de 2017

Après avoir examiné les demandes de subventions présentées par les Associations et autres organismes lors de la Commission Finances du 20/9/17, le Conseil propose d'attribuer les subventions suivantes :

- Tennis Club de Cruseilles : 1500 €
- Cruseilles Handball Club : 1500 €
- Comité des Fêtes : 2500 €
- Badminton Club de Cruseilles : 500 €

-Jeunes Agriculteurs Cruseilles : 1000 €  
-Espace Théâtre : 800 €

### Délibération approuvée par le Conseil municipal.

#### M. le Maire informe le Conseil municipal des points suivants :

- que le Préfet a fait part à la commune de son désistement concernant son recours contre la délibération du 13/10/16 approuvant la révision du plan local d'urbanisme. Ce désistement a été confirmé par l'ordonnance du Tribunal Administratif de Grenoble en date du 15/9/17.

- que le GAEC de Bougy avait exercé un recours suspensif à l'encontre de l'arrêté interruptif de travaux d'exhaussement en date du 25/8/17. Ce recours suspensif a été rejeté par le Tribunal Administratif de Grenoble dans son ordonnance du 15/9/17.

**Gymnase** : le dossier de consultation des entreprises sera validé lors de la séance du conseil communautaire du 17/10/17.

**Site des Ponts de la Caille** : la région Rhône-Alpes Auvergne a labellisé récemment 25 sites touristiques dont font partie le Petit Pays et Les Ponts de la Caille.

**Travaux école élémentaire** : pour rappel il s'agit de la démolition du préau et des sanitaires actuels en vue de la construction de nouveaux sanitaires dans un premier temps. Lors de la séance du conseil communautaire du 17/10/17 le marché sera adopté (250 000 € HT de travaux). Une fois la démolition accomplie, l'espace sera libéré pour construire le CLAE. Le chantier devrait commencer en juillet 2018.

**CCAF** (Commission communale d'aménagement foncier) La commission s'est réunie et travaille aujourd'hui sur le périmètre perturbé et complémentaire. Pour l'instant rien a été retouché sur ce qui avait été proposé à l'origine.

**Sécurisation rue des Prés Longs** : des gabions vont être mis en place pour remplacer les barrières. Il a fallu prendre les avis de la gendarmerie, des pompiers et de la directrice d'école. Aujourd'hui l'ensemble des avis a été reçu et une commande a été passée auprès de l'entreprise.

## ... Services techniques ...

Déclarations d'urbanisme du 14 Juillet au 15 Septembre 2017

### PERMIS DE CONSTRUIRE et PC MODIFICATIFS

<b>BOUCHET Stéphane et Christophe</b>	Chemin de chez Jouvenet	Réhabilitation d'une maison existante
<b>GOUBIES Adrien</b>	Chemin des Moyettes - Le Noiret	Construction d'une maison individuelle
<b>SILVER LODGE - SOLLE Alain</b>	Route des Dronières	Construction d'une résidence seniors 49 logements avec services au rez-de-chaussée
<b>PERNET Guillaume</b>	Route du Salève - l'Abergement	Construction d'une maison individuelle et d'un abri ouvert
<b>PARSOUD Mélissa</b>	Route du Salève - l'Abergement	Permis modificatif : modification d'ouvertures et toiture terrasse
<b>GAILLARD Sébastien</b>	Rue de Chevoinché	Construction d'une maison individuelle
<b>MERY Denis et Letizia</b>	Route du Salève - l'Abergement	Construction d'une maison individuelle

### DECLARATIONS PREALABLES

<b>PUSATERI Franck</b>	113 Les Grangettes	Construction d'une piscine enterrée
<b>MARTINEZ Pascal</b>	327 Route de Troinex	Changement des portails et réfection des piliers
<b>BOCQUET Jean-François</b>	261 Rue de Chevoinché	Pose d'une pergola
<b>FROST Roger</b>	158 Les Grangettes	Réfection d'une clôture avec muret
<b>LE TINEVEZ Vincent</b>	552 Route du Noiret	Construction d'un abri de jardin de 12 m <sup>2</sup>
<b>ROBBAZ Stéphane</b>	907 Route des Dronières	Modification et création d'ouvertures
<b>GILLET Rémi</b>	2410 Route de Deyrier	Création d'une croupe sans ajout de surface dans la toiture
<b>ROBERT Stéphane</b>	4205 Route de Chosal	Création de vélux
<b>ROUSSET Jean-Pierre</b>	239 Rue des Grands Champs	Construction d'une clôture avec murette et portillon
<b>HARVEY Elizabeth</b>	424 Route de Fésigny	Création d'une ouverture

### Quelques travaux sur la Commune

- 1/Démolition de la Maison Favre /Siboldi pour l'emprise de la Maison de Santé
- 2/Déplacement de l'abri de bus devant le magasin « Passionément Chocolat » et repositionnement devant le Drive fermier pendant les travaux du chantier de la MSP
- 3/Le chantier de la Mairie avance
- 4/Réfection des pavés dans la Grand Rue
- 5/Nettoyage dans les villages : Ronzier  
Travaux au Cimetière avec la construction de nouveaux emplacements au Jardin du souvenir



## ... Service Enfance / Jeunesse ...

### De la chaleur et des couleurs !!!

Cet été a été placé sous le signe du soleil et de la chaleur, donc pas étonnant que la bonne humeur ait été au rendez-vous ! Et c'est autour de thèmes très variés que se sont déroulées les vacances du centre de loisirs de Cruseilles.

Au mois de juillet, les enfants ont pu faire des comparaisons entre les médiévales et les grands empires. Et à cette occasion, une visite du château de Montrottier a été organisée.

Ensuite, avec la chaleur ambiante, c'est l'élément « eau » qui a été mis à l'honneur. De nombreuses activités ont été déclinées à partir de celui-ci très apprécié par les enfants. La preuve étant les nombreuses sorties à la piscine des Dronières toujours autant plébiscitées par petits et grands !



Au mois d'août, les enfants ont joué aux apprentis sorciers, et les grands ont présenté un très beau spectacle de magie aux plus petits. Puis ce fut la découverte de plusieurs métiers, avec la gentille collaboration de la gendarmerie, de la fromagerie, d'un agriculteur et de nos pompiers. Pour finir, en point d'orgue, au travers de la découverte des métiers du journalisme, les enfants se sont attelés à la rédaction de la gazette du centre de loisirs. Le mois d'août a également été ponctué de sorties comme la découverte du parc des épouvantails ou la balade au « Bonheur de Mômes » au Grand Bornand.

En pointillé, tout au long de cet été, les enfants ont également adoré jouer les aventuriers, en haut des cimes des arbres du parc de Cruseilles.

En attendant, de nouvelles aventures, nous espérons que vous avez tous passé une bonne nouvelle rentrée scolaire.

*L'équipe du service enfance/jeunesse*

## ... Ressources humaines ...

### Clémentine ROSSI : agent contractuel

**Recrutement** à compter du 23 mars 2017 pour assurer le remplacement temporaire d'un agent en congé maternité.

**Recrutement** à compter du 24 juin 2017 en qualité d'agent d'accueil des Services Techniques.

### Décès de Lilianne JOSSERAND le 16 Juin 2017

**Date d'entrée** : 12 décembre 2006, en qualité d'Agent d'Animation (*surveillance cantine*).

**Le 8 novembre 2007**, Lilianne JOSSERAND est nommée **Adjoint d'Animation de 2<sup>ème</sup> classe stagiaire**, à temps non complet (*durée hebdomadaire de 5 heures*).

**Le 1<sup>er</sup> septembre 2008**, durée hebdomadaire portée à 6 heures.

**Le 8 novembre 2008**, Lilianne JOSSERAND est titularisée au grade d'**Adjoint Territorial d'Animation de 2<sup>ème</sup> classe**.

### Retraite d'Éliane CARRILLAT le 1<sup>er</sup> Septembre 2017

Nomination d'Éliane CARRILLAT en qualité d'**Adjoint d'Animation de 2<sup>ème</sup> classe stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012** (*Temps non complet 9/35<sup>ème</sup> : garderie périscolaire et surveillance cantine*).

Titularisation d'Éliane CARRILLAT au grade d'**Adjoint d'Animation Territorial de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013** (*Temps non complet 9/35<sup>ème</sup> : garderie périscolaire et surveillance cantine*).

Modification de la durée hebdomadaire de travail d'Éliane CARRILLAT : durée hebdomadaire portée à 11 heures à compter du 1/9/2013.

TAP à compter de septembre 2014, en plus de la garderie périscolaire et de la surveillance cantine.

Modification de la durée hebdomadaire de travail d'Éliane CARRILLAT : durée hebdomadaire portée à 20 heures à compter du 1/9/2015.

Retraite à compter du 1/9/2017

### Mutation de Jérôme JONFAL le 4 Septembre 2017

**Jérôme JONFAL: Directeur des Services Techniques**  
Nomination de Jérôme JONFAL au grade de **Technicien Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 2 mai 2016**.

**Mutation** de Jérôme JONFAL le 4 septembre 2017 à la Commune de SEVRIER.

### La Mairie recrute... 8 agents recenseurs

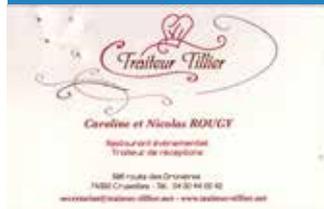
Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à :  
Mairie de Cruseilles Service RH - 192, route de l'usine  
74350 Cruseilles ou par courriel à [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)

### La Mairie recrute des animateurs périscolaires sur les temps méridiens pour la prochaine rentrée 2017/2018

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation par courriel à [dir.animation@cruseilles.fr](mailto:dir.animation@cruseilles.fr) ou encore par courrier :  
46 pl. de la Mairie, 74350 Cruseilles

## ... Zoom sur cinq de nos commerçants ...

### Rencontre avec Caroline et Nicolas Rougy



**Identité de l'entreprise : Sàrl Traiteur Tillier**

**Gérants :** Caroline et Nicolas ROUGY, la fraterie

**Personnel :** 3 employés à temps plein et des extras en fonction de l'activité

**Jours d'ouverture :** Du mardi au samedi de 9h à 18h

**Prestations :** Organiseurs de réceptions, d'événements et prestations dédiées aux particuliers, aux mariages, aux buffets, aux entreprises ... Mise à disposition d'une salle sur Cruseilles.

La semaine s'organise ainsi : au début, l'équipe coordonne les commandes et la logistique, en fin,

la tâche se porte sur la fabrication et la production (la majorité des plats cuisinés est faite maison, le pain et les pâtisseries proviennent d'artisans locaux).

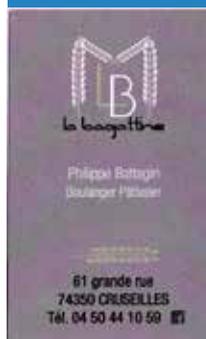
**Pourquoi avoir choisi de s'installer à Cruseilles :** Originaires de Groisy, la fraterie ne désire pas s'éloigner de la région, de cette situation géographique à proximité de l'autoroute et de Cruseilles en plein expansion.

**La petite histoire :** Caroline et Nicolas ROUGY, forts de leurs expériences professionnelles respectives (15 ans responsable d'un groupe hôtelier à la Clusaz pour Caroline, diverses brigades dans les restaurants du Lac d'Annecy en qualité de chef cuisinier et deux ans d'expérience dans un restaurant gastronomique et une chocolaterie à New York pour Nicolas), poussent la porte de Christian Tillier, traiteur pour savoir si cette entreprise est à vendre. Christian Tillier intéressé par cette démarche courageuse accepte leur proposition de rachat. C'est alors que nos deux trentenaires débutent l'aventure le 7 août 2014. Depuis lors, par sa bonne réputation, cette Sàrl se développe et compte désormais 3 employés. De mai à septembre, en période de haute-saison, 1500 couverts sont servis par semaine et 3 mariages sont assurés. Pour pallier ce surcroît de travail, 35 extras sont recrutés.

**Leur projet :** L'ambition est d'accroître leurs services sur place, en conservant une proximité humaine et familiale avec la clientèle, dans les locaux aménagés pour les réceptions.

Interview C. Challande en juillet

### Rencontre avec Philippe Battagin



**Identité de l'entreprise : Sàrl La Bagatine**

**Gérant :** Philippe BATTAGIN

**Personnel :** 5 employés et une sixième à prévoir

**Jours d'ouverture :** Du mardi au samedi de 5h30 à 19h et le dimanche de 5h30 à 13h

**Prestations :** Fabrication maison à Cruseilles de pains, de viennoiseries, de pâtisseries, seuls les macarons proviennent d'un artisan. Vente de l'ensemble de ces produits.

**Pourquoi avoir choisi de s'installer à Cruseilles :** Philippe a eu un coup de cœur car il avait le choix entre deux propositions. L'agencement de la boulangerie de Cruseilles l'a emporté car il pouvait développer un espace tranquille pour se restaurer et boire un café. Le magasin a été acheté le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et ouvert le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

**La petite histoire :** La Bagatine est une entreprise familiale, Mme Battagin a complété l'équipe 6 mois après l'installation en quittant son job sur Genève. Elle a une forte relation commerciale avec les clients dont elle est proche. Depuis qu'ils ont repris la boulangerie de Cruseilles, ils ont découvert et adopté la ville et ses habitants qui les ont accueillis chaleureusement. Ils se rappellent de l'anecdote suivante : Une cliente leur a demandé si elle pouvait louer la petite salle pour un enterrement de vie de jeune fille et un matin 4 à 5 jeunes femmes de Cruseilles sont venues et Philippe leur a préparé une omelette salade !

**Le projet :** S'efforcer de continuer à satisfaire leurs clients en gardant un côté « familial » et conserver la fabrication des produits de façon artisanale, type de fabrication qui est chère à Philippe et à son épouse.

Interview D. Germain le 13 septembre

### Rencontre avec Nicolas Favre



**Identité de l'entreprise : Eurl Boucherie Nicolas Favre**

**Gérant :** Nicolas FAVRE

**Personnel :** 3 employés et 1 saisonnier

**Jours d'ouverture :** Du mardi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h, le samedi dès 7h30 et en non stop jusqu'à 18h.

**Prestations :** Vente au détail de produits carnés, charcuterie crue, saucisserie et épicerie



**Pourquoi avoir choisi de s'installer à Cruseilles :** Nicolas s'est installé en 2013, la boucherie existe depuis 1920, et a conservé le même emplacement. Originaire de Frangy, Nicolas, alors étudiant au CFA de Groisy, passait régulièrement sur le territoire de la Commune et est tombé sous le charme de ce village, de sa piscine et du Saleve.

**La devise :** Accueil, service et qualité.

**Le projet :** Réalisation de gros travaux et réfection des locaux avec un laboratoire et magasin neufs en 2018.

Interview D. Germain le 26 septembre

## ... Zoom sur cinq de nos commerçants ...

### Rencontre avec Jean-Christophe Maronneaud

**Identité de l'entreprise : Sàrl PASSIONNÉMENT CHOCOLAT**

**Gérant :** Jean-Christophe MARONNEAUD qui s'occupe principalement de la vente, de l'administratif et de la fabrication

**Personnel :** 1 chef pâtissière qui a en charge toute la création et la fabrication et 1 apprenti en alternance issu du CFA de Groisy en 1<sup>ère</sup> année de pâtisserie

**Jours d'ouverture :** Du mardi au Samedi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h, le dimanche matin de 8h à 12h30 - Fermeture : Lundi et Jeudi après-midi

**Fabrication :** Chocolaterie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie

**Pourquoi avoir choisi de s'installer à Cruseilles :** Suite de M. Pilonel en septembre 2014, opportunité d'ouvrir un commerce et une proposition : celle de Cruseilles

**Les points positifs et les négatifs :** M. Maronneaud aimerait que l'abri de bus soit déplacé car il cache la devanture, et pose des problèmes de propreté. Cependant, la construction prochaine de la Maison de Santé va générer un passage de clients potentiels important ce qui contribuera à pérenniser l'ensemble de la vie commerciale de Cruseilles. La clientèle de la boutique est composée de Cruseillois, de Genevois et d'Annéciens !

**La petite histoire :** M. Maronneaud était auparavant technicien en recherche en développement de moteurs VL, PL, industriels et Trucks et a eu envie d'avoir son propre business, de changer d'activité professionnelle. C'est alors qu'il a passé un CAP de pâtissier en 2012, puis logiquement s'est intéressé à la fabrication et la création dans le domaine de la chocolaterie.

**Le projet :** M. Maronneaud souhaite améliorer la vitrine depuis l'intérieur du magasin afin de la rendre plus captivante, plus attirante et attrayante. Que son commerce suscite l'envie de rentrer à chaque promeneur ! Malgré un peu de difficulté économique, le gérant retient le très bon accueil de la clientèle et réfléchit pour pouvoir prochainement lui proposer des offres supplémentaires.



Interview F. Berthoud fin août

### Rencontre avec Jean Philippe Miguet

**Identité de l'entreprise : Sàrl SOVEGUI**

**Gérant :** Jean-Philippe MIGUET s'occupe des tâches administratives et coordonne l'ensemble du personnel

**Personnel :** 8 employés à plein temps : 2 boulangers, 2 pâtissiers chocolatiers, 4 vendeuses et 1 personne à temps partiel.

**Jours d'ouverture :** De 5h30 à 19h30 du lundi au samedi, le dimanche de 5h30 à 18h30.

**Pourquoi avoir choisi de s'installer à Cruseilles :** Originaire d'Allonzier, Jean-Philippe souhaite rester dans le secteur : la situation géographique est idéale, la ville en pleine expansion, la clientèle est déjà en partie existante. Une opportunité sur la Commune : une boulangerie en vente au centre bourg !

**La petite histoire :** Agriculteur producteur associé dans un GAEC à la tête de 100 vaches laitières et d'une production en vente directe de viande à la ferme, Jean-Philippe Miguet s'ennuie et a envie de changer de vie. En effet, il avait fait « le tour » de cette profession. Son fils reprenant le flambeau, il l'accompagne durant une année et demie pour qu'il puisse rejoindre ses associés. Sa mission accomplie, il peut tourner la page pour commencer une nouvelle vie professionnelle.

Le Comité Directeur du Crédit Agricole lui donne l'occasion de rencontrer des partenaires économiques et c'est un minotier qui le conseille pour monter une structure commerciale. Après moult réflexions quant à la direction future de sa carrière, une opportunité se présente à Cruseilles avec la vente d'une boulangerie. Décidé, il suit alors une formation succincte dans la boulangerie pour connaître le milieu et se familiariser avec ce nouveau métier. Après un temps d'observation et d'aide aux multiples tâches dans la boutique, il imagine le futur rôle qu'il aura à tenir pour réussir dans ce nouveau domaine. Plein d'allant et de passion, il ouvre son commerce le 6 juillet 2016 en qualité de gérant et vient de fêter sa première année d'activité entourée par des commerçants, des fournisseurs, des clients et des élus.

**Points positifs et négatifs :** Après une année d'activité, Jean-Philippe est satisfait du résultat engendré par le travail accompli avec son équipe, compte tenu des travaux d'investissement très importants effectués dans la boulangerie /pâtisserie comme la remise à neuf du laboratoire de travail.

**Le projet :** A l'avenir, Jean-Philippe souhaiterait maintenir l'équipe pour disposer d'un peu de temps libre pour sa famille tout en restant proche de sa clientèle. Il espère aussi améliorer la qualité gustative des produits « faits maison » par son personnel qualifié et accroître la fidélisation de la clientèle en l'améliorant par un accueil plus chaleureux.



Interview C. Challande le 10 juillet

Merci à nos cinq commerçants de nous avoir accordés un peu de leur précieux temps et de s'être prêtés aux questions/réponses !

## ... la rentrée scolaire ...

La rentrée scolaire est un immuable recommencement. C'est un événement unique et exceptionnel pour tous les jeunes parents qui conduisent leurs enfants jusqu'aux portes des écoles. C'est aussi des retrouvailles joyeuses de copains. Il est certain que chaque élève, chaque parent, chaque enseignant aura appréhendé le jour de la rentrée de façon différente.

### *École Primaire Publique*

- ⇒ Nombre de classes : 16 (6 en maternelle et 10 en élémentaire)
  - ⇒ Élèves (de la PS au CM2) : 160 en maternelle et 256 en élémentaire total : **416 élèves**
  - ⇒ Enseignants : 19 (dont une enseignante spécialisée) et 2 enseignants remplaçants rattachés à l'école
  - ⇒ Direction d'école : Stéphanie Pillet
  - Personnel administratif : 1 - Auxiliaires de vie scolaire : 2
  - Psychologue scolaire : 1 - ATSEM : 6
- « Une rentrée scolaire un peu particulière puisque nous avons commencé à 15 classes et dans les jours qui ont suivi nous avons appris une excellente nouvelle, l'ouverture d'une 16<sup>ème</sup> classe suite à la hausse des effectifs. Une nouvelle enseignante a été alors nommée. L'équipe enseignante s'est réjouie d'apprendre que nous allions pouvoir alléger les effectifs des classes pour permettre une meilleure individualisation. Une grosse réflexion et un travail a été engagé pour établir une nouvelle répartition des élèves. Des changements qui ont perturbé certains mais tout s'est rapidement mis en place. L'équipe enseignante s'est renouvelée de moitié à l'école élémentaire et 3 nouvelles enseignantes sont arrivées en maternelle. De beaux

projets sont à l'étude pour cette nouvelle année scolaire. Certains élèves ont commencé avec le soleil par des jeux coopératifs pour apprendre à se connaître et créer un bon esprit de classe. Une belle collaboration est à mettre en avant entre l'école, et ses partenaires (APE, CCPC et Mairie de CRUSEILLES) et un beau projet de restructuration de l'école élémentaire est en cours. L'école tient à les remercier tout particulièrement pour les très bonnes conditions de travail des élèves. L'objectif de l'école est la réussite de tous nos élèves. L'investissement de tous est important pour l'atteindre (élèves parents, enseignants et partenaires). L'équipe dynamique met tout en place et se mobilise pour cette réussite.



Nous poursuivons les liens avec le collège pour permettre la continuité des apprentissages. Très belle rentrée à tous. »

*Stéphanie PILLET, directrice école*

### *Ecole Primaire Privée Saint - Maurice*

- ⇒ Élèves : **129 élèves** répartis sur 5 classes en double-niveaux (PS/MS : 28 ; GS/CP : 24 ; CP/CE1 : 25 ; CE2/CM1 : 26 ; CM1/CM2 : 26)
- ⇒ Enseignantes : 8
- ⇒ Direction : Sandrine Gourcerol
- ⇒ animateurs cantine/garderie : 4
- Personnel administratif : 1
- Professeur d'anglais : 1 de la société Chatterbox à Annecy

« Une rentrée sereine avec de nouveaux projets sur le thème des 'Arts de la Scène' pour cette nouvelle année scolaire. Nous remercions les parents pour leur confiance ainsi que les partenaires locaux qui nous accompagnent au quotidien. »



*Sandrine GOURCEROL, directrice école*

### *Collège Louis Armand*

- ⇒ Elèves : **620 élèves** répartis sur 22 classes
  - ⇒ Enseignants : 42
  - ⇒ Vie scolaire : Florence Godou (CPE), 8 assistants d'éducation et 3 auxiliaires de vie scolaire
  - ⇒ Direction : Sylvie Quiblier (Principale), Nathalie Cahuzac (Principale adjointe), Thérèse RIZZO (Adjointe gestionnaire)
  - ⇒ Personnel administratif : 2 - Personnel technique : 6
  - Personnel médical et social : 2
- « C'est au côté d'une équipe de direction renouvelée que j'ai pris avec grand plaisir mes fonctions au collège Louis Armand. Lundi 4 septembre, nous avons accueilli 620 élèves pour une rentrée paisible où se mêlaient plaisir des retrouvailles pour certains et inquiétude face à la nouveauté pour d'autres. Nous aurons à cœur avec l'appui de nos partenaires



(Conseil départemental Mairie, CCPC, APECLA) de faire vivre « l'école de la confiance » et les valeurs de la République. Les professeurs sont enthousiastes et soucieux de la réussite de leurs élèves. Les excellents résultats au brevet de juin 2017 témoignent de leur engagement.

Nous veillerons à ce que chaque élève puisse s'épanouir au collège, dans un climat serein et respectueux, lui permettant de donner le meilleur de lui-même. Nous vous souhaitons à tous une très bonne année scolaire ! »

*Sylvie QUIBLIER, principale du collège*

### *Maison Familiale Les Dronières*

Elle dispense un enseignement général et professionnel selon la pédagogie de l'alternance aux métiers de l'agriculture.

- ⇒ Élèves : **171 élèves**
- ⇒ Enseignants : 13
- ⇒ Direction : 1 - Personnel administratif : 3
- Personnel technique : 3
- ⇒ Classes : 9



« La Maison Familiale Les Dronières souhaite une excellente année scolaire à tous ses élèves ainsi qu'à tous les jeunes scolarisés sur le territoire, sans oublier ses partenaires et son réseau de maîtres de stage si précieux. »

*Élodie HUMBERT*

## ... La rentrée scolaire ...

### Maison Familiale IMAA

- ⇒ Elèves : **156 élèves** répartis sur 17 classes.  
Les niveaux BAC et BTS
- ⇒ Enseignants : 14
- ⇒ Direction : 1 - directeur adjoint : 1  
personnel administratif : 4
- ⇒ Personnel technique : 1  
personnel de surveillance et animation : 2



« L'IMAA est une école spécialisée en Maintenance Aéronautique et Automobile, et dispense des formations en apprentissage. La MFR assure pour le secteur aéronautique des formations en alternance option Systèmes, option Avionique (*Electronique*). L'IMAA est la seule école à avoir une formation option Aviation Générale depuis septembre 2016 (*avions moins de 5 tonnes*), et qui dispense également des formations aéro-

nautiques comme les mentions complémentaires au Bac Pro option Avions à moteurs à turbines, option Avionique, option Hélicoptères, ainsi que des formations continues adultes qui permettent d'obtenir la validation de la Licence européenne donnant accès à la qualification APRS (*approbation pour la remise en service*). Cette qualification permet aux titulaires de donner leur accord pour autoriser les aéronefs de reprendre les vols. La MFR de CRUSEILLES assure pour le secteur automobile des formations en alternance du BAC professionnel jusqu'au BTS (*maintenance des véhicules option A voitures particulières*). Il est à noter que nos voisins Suisses viennent se former à la MFR IMAA pour les métiers de l'aéronautique. »

*Nicolas RIOLAND, président*

### École Maternelle Montessori



- ⇒ Elèves : **17 élèves** sur 29 que comptera la classe au terme de 3 années nécessaires à la construction de l'effectif
- ⇒ Enseignant : 1 éducatrice Montessori diplômée AMI 3-6 ans
- ⇒ Assistants et garderie : 2 assistantes Montessori anglophones et 1 assistante

Montessori francophone pour couvrir les heures de classe et la garderie de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

- ⇒ Direction : 1 directeur partagé entre plusieurs sites
- ⇒ Classe : 1 classe maternelle de 3 à 6 ans

« Notre école offre une ambiance bilingue français-anglais. La pédagogie Montessori repose sur l'accompagnement vers l'autonomie et le développement de la confiance en soi. Les apprentissages se font dans le respect de la nature de l'enfant, qui est à cet âge dans une période très sensorielle. Le matériel que nous proposons est donc très concret pour permettre à l'enfant de manipuler avant de comprendre un concept plus abstrait. Les enfants peuvent ainsi évoluer à leur rythme pendant leurs 3 années passées au sein de l'école. »



*Pierre GAUTIER, administration*

### Collège Montessori

- ⇒ Elèves : **23 élèves**, tous internes
- ⇒ Classe : une classe de 3 niveaux (*5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>*) permettant le travail par classe d'âge ou bien par niveau de compétences.
- ⇒ Educateurs : 5 - 1 maîtresse de maison, 1 cuisinier
- ⇒ Direction : La directrice pédagogique, S. Coffre, La directrice administrative, O. Gollain, le directeur du développement, J. Lamorte, appuyés par un comité d'appui et d'orientation.

« Notre établissement, unique en France est fier d'entamer sa

4<sup>ème</sup> rentrée ! En effet, les 23 adolescents, tous internes, tout en suivant le socle de l'Education Nationale, vivent l'expérience de l'apprentissage du vivre-ensemble à travers la pédagogie Montessori.

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer lors de notre première journée portes-ouvertes, le samedi 18 novembre de 10h à 16h. »

*Olivia GOLLAIN, Directrice Administrative et Communication*



### Maison Familiale des Ébeaux

Elle accueille des jeunes pour les former, en alternance, aux métiers de la Mécanique Automobile et de l'Environnement.

- ⇒ Elèves : **140 élèves**
- ⇒ Enseignants : 10
- ⇒ Direction : Gilles Apeloig et 1 adjoint de direction - personnel administratif : 2 - personnel technique : 5
- ⇒ Classes : Toutes les formations sont en alternance et en apprentissage :

- DIMA 3<sup>ème</sup> Professionnel en Alternance à partir de 15 ans,
- CAP Mécanique automobile,
- CAP Propreté environnement urbain collecte et recyclage,
- Bac Professionnel maintenance automobile,
- Bac Professionnel Gestion des pollutions et protection de l'environnement,
- CQP Opérateur de tri.

« Les résultats aux examens 2017 dépassent cette année les 92 % de réussite et cela montre à nouveau la qualité de la formation en apprentissage et la passerelle pour la réussite de nombreux jeunes. La rentrée 2017-2018 s'inscrit dans une bonne dynamique car pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive les effectifs continuent d'augmenter. La Maison Familiale est habilitée H+ pour l'accueil des publics en difficulté et est reconnue centre de formation d'apprentis ÉCORESPONSABLE. Après avoir fêté ses 70 ans en juin dernier, de nouveaux projets d'agrandissement des ateliers et des locaux de la vie résidentielle sont à l'étude pour 2018. Nous vous donnons d'ors et déjà rendez-vous le samedi 30 juin 2018 pour la 5<sup>ème</sup> zone de gratuité. »



« Les résultats aux examens 2017 dépassent cette année les 92 % de réussite et cela montre à nouveau la qualité de la formation en apprentissage et la passerelle pour la réussite de nombreux jeunes. La rentrée 2017-2018 s'inscrit dans une bonne dynamique car pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive les effectifs continuent d'augmenter. La Maison Familiale est habilitée H+ pour l'accueil des publics en difficulté et est reconnue centre de formation d'apprentis ÉCORESPONSABLE. Après avoir fêté ses 70 ans en juin dernier, de nouveaux projets d'agrandissement des ateliers et des locaux de la vie résidentielle sont à l'étude pour 2018. Nous vous donnons d'ors et déjà rendez-vous le samedi 30 juin 2018 pour la 5<sup>ème</sup> zone de gratuité. »

*Gilles APELOIG, directeur*

**Nous souhaitons une très bonne année scolaire à l'ensemble des élèves, des enseignants et à toutes les personnes qui les accompagnent.**

*Brigitte Carlioz, 1ère adjointe au Maire*

## État Civil

### Bienvenue

**Baptiste DELMOTTE** le 5 septembre 2017  
60 rue de l'Arthaz

**Emma AMELLER** le 29 août 2017  
661 route de Fésigny

**Léa MEISSNER MAIORANA** le 27 août 2017  
235 route de Troinex

**April LUPKINS** le 5 août 2017  
30 place du Bassin

**Aldino ADAM LIBERTI** le 1<sup>er</sup> août 2017  
143 rue du Stade

**Maélie BERTHET** le 25 juillet 2017  
149 rue de Malperthuy

**Myla ZARRILLO** le 19 juillet 2017  
19 route de Becon

**Louna ROBBAZ** le 4 juillet 2017  
911 route des Dronières

**Loïse SEIGNOUX** le 3 juin 2017  
107 rue des Prêtres

### Mariages

**Thomas LARDY et Elodie FOURNIER**  
le 2 septembre 2017 à Cruseilles

**Camille FAVRE et Ophélie STANISIERE**  
le 27 août 2017 à Présilly

**Erwan LOPEZ et Laurie AILLOUD**  
le 22 juillet 2017 à Cruseilles

**Michel CLESSIN et Corinne BALLEYDIER**  
le 22 juillet 2017 à Cruseilles

**Mathieu DIERS et Gaëtane MANLHIOT**  
le 1<sup>er</sup> juillet 2017 à Marnac

### Décès

**Josette PHILIPPE née GIACONE**  
le 25 août 2017 à 78 ans

**Yvette LANGIN née LACHAVANNE**  
le 20 août 2017 à 90 ans

**Lucie CHAMOT née TISSOT**  
le 30 juillet 2017 à 89 ans

**Fernande SUBLET**  
le 22 juillet 2017 à 94 ans

**Michelle DERUNGS née PONGER**  
le 14 juillet 2017 à 72 ans

**Joseph BRAND**  
le 10 juillet 2017 à 82 ans

**Ludovic MOISSINAC**  
le 24 juin 2017 à 51 ans

### Tribune libre

L'écoute et la transparence promises en 2014 par la Municipalité en place semblent déjà bien loin... En effet, suite au conseil municipal du 03/07/2017, un groupe de parents pour « une cantine au CLAE » s'est créé afin de défendre ce projet promis lors de la campagne électorale mais écarté juste après. Pour ce faire, une pétition ne regroupant pas moins de 280 signatures a été lancée et chaque conseiller municipal s'est vu interpellé par une lettre motivée. Par respect pour cette démarche et dans un

## Cérémonie du Samedi 11 novembre 2017

9h15

Rassemblement devant la Place de la Mairie du Conseil Municipal, de la Compagnie des Sapeurs - Pompiers, des anciens combattants et des autres corps constitués pour la formation du cortège vers l'église,



9h30

Célébration religieuse,

10h

Cortège de l'église au Monument aux Morts conduit par l'Harmonie Cruseilles-Le Châble,

10h15

Cérémonie au Monument aux Morts de Cruseilles,

### A l'issue de la Cérémonie

Vin d'honneur au restaurant scolaire des Ébeaux

## Éclairage public

Avec l'Automne qui s'installe, les jours diminuent et le besoin en éclairage public augmente...

Petit rappel des réalisations de la commune en matière d'éclairage public : un diagnostic a été réalisé par le SYANE en 2012 qui a permis d'estimer la remise en état du réseau d'électricité et sa mise en conformité (normes européennes et nationales) à 800 000 € HT.

A noter que le SYANE participera financièrement à ces travaux.

Pour rappel, l'ensemble des lampes à vapeur de mercure de la commune - désormais interdites à la vente conformément à ces nouvelles dispositions réglementaires - , doivent être remplacées : les nouvelles lampes conformes aux normes en vigueur ne peuvent techniquement pas être installées sur les anciens supports...

Ainsi, chaque remplacement de lampes sur un secteur nécessite la prise en charge du secteur tout entier.

La municipalité a donc décidé de réaliser ces travaux d'envergure par zones. C'est le quartier du Corbet qui bénéficiera de la prochaine tranche de travaux.



Tél de BELLA PIZZA : 62, pl. de la fontaine : 04 50 52 59 26

souci de démocratie, il nous semblait évident d'aborder ce sujet au conseil municipal du 04/09/2017 afin d'en débattre sachant que nous en avions fait la demande par écrit au préalable. Eh bien non ! Refus catégorique du Maire malgré la présence des parents ! Même refus pour les autres sujets que nous souhaitons aborder... Désormais, pour reprendre les propos du Maire, nous devons poser nos questions par écrit et il jugera si elles sont pertinentes ! Cruseilles ne serait-elle plus une démocratie ?

Pour Cruseilles Autrement, Cédric DECHOSAL et Sylvie MERMILLOD

## ... Informations ... Informations ... Informations ...

**Samedi 9 septembre 2017** : forum des associations organisé par le Comité des Fêtes

Forum couronné de succès par la présence de 38 associations représentant une diversité d'activités pour petits et grands ! L'occasion donnée aussi de connaître deux activités présentes sur le site : **le KYUDO** et **JEUX D'AIGUILLES**.

Dans un premier temps nous avons demandé à notre championne du monde de **KYUDO**, Mme Patrica Stalder de présenter sa discipline puis à Mme Brigitte Jolly la sienne.

**Que signifie le mot KYUDO** : **KYU** = l'arc - **DO** = la voie



Il s'agit d'un art martial japonais utilisant l'arc; l'arc étant la plus ancienne arme japonaise utilisée lors des guerres. Dès le 16<sup>ème</sup> siècle, les seigneurs de guerre ont utilisé cette arme comme moyen de développement mental et corporel. Cette discipline n'est pas un sport mais un art martial qui privilégie l'esthétisme, le respect du développement mental et corporel, avec une dimension symbolique et spirituelle. Elle est basée sur les 3 principes fondamentaux tant dans la discipline que dans la vie quotidienne qui sont : **SHIN = vérité**, **ZEN = bonté** et le **BI = beauté**

A Cruseilles, au sein du CODC, le KYUDO est une antenne

de AKTBA (Association de Kyudo Traditionnelle du Bassin Annécien) et compte une dizaine de membres à Cruseilles et une vingtaine à Annecy. L'entraînement peut se dérouler sur les deux sites sans difficulté. Mme Patrica Stalder est championne de France, d'Europe et du Monde de KYUDO. En 2017, AKTBA a été championne de France par équipes (équipes composées uniquement de membres du CODC) et Patricia championne de France individuelle.

**Championnats du monde** :

- 2010, à Tokyo : vainqueur : La France, Mme Stalder
- 2014, à Paris : vainqueur : Le Japon, 2<sup>ème</sup> place : La France, Mme Stalder
- 2018, à Tokyo : Patricia Stalder devrait être sélectionnée compte tenu de ces résultats.

Responsable de la section au CODC : M. Jantzen Bernard - Plus d'infos : <http://kyudo.fr/dojo/ligue-rhone-alpes/aktba-annecy-74>



Mme Brigitte Jolly, présidente depuis septembre 2017 de l'association **JEUX D'AIGUILLES** nous présente son activité : L'association compte une trentaine de membres uniquement des femmes ! Elle existe depuis septembre 2010, et dispose d'un panel d'activités : couture créative, patchwork, tricot, broderie et crochet. Elle ne dispense pas de cours de couture mais se base sur des échanges d'idées, de savoirs et de savoir-faire. Vous pouvez nous retrouver le mardi de 20h à 22h15 ou le jeudi de 13h30 à 16h, au 140 rue des Prés Longs, dans le préfabriqué.

Bienvenue à toutes celles et ceux qui souhaitent créer avec des aiguilles

Contacts : [jeuxdaiguilles74@gmail.com](mailto:jeuxdaiguilles74@gmail.com) - facebook: [jeuxdaiguilles74](https://www.facebook.com/jeuxdaiguilles74)



**L'idée est toute simple** : un groupe facebook, on s'y inscrit et on peut visualiser les sessions de course des autres membres sur le mur. On peut aussi poster les siennes : durée approximative, horaire, lieu de RDV, dénivelé et vitesse éventuellement, type d'exercice pour les plus aguéri(e)s.

Après vient qui veut !

Des applications existent déjà pour cela mais elles fonctionnent principalement dans les grandes villes, beaucoup moins à la campagne.

La course à pied n'a jamais été autant un sport collectif. Les gens n'aspirent plus à courir seuls.

Quoi de mieux que de préparer son marathon ou tout simplement faire son footing dominical avec des partenaires de course ? Il suffit parfois d'en trouver un(e) seul(e) !

Certaines personnes ont envie de se mettre à la course mais

n'osent pas franchir le cap seul(e) : « Je n'ai pas le même niveau que toi ! » « Je vais tenir 10 minutes ! ». Cette plateforme permet d'accueillir les futurs coureurs qui voudraient trouver des partenaires dans leur secteur, à leur niveau. Il suffit de l'écrire sur le mur!

D'autres ont peur de courir seul(e)s et particulièrement les femmes, qui osent moins aller dans la forêt ou sur des sentiers éloignés de la ville. Chaque mal a son remède !

Et pourquoi pas faire des grosses sessions collectives les week-ends, partager des infos, des astuces !

**Alors convaincu(e) ?**

C'est sûrement vous qui ferez vivre ce groupe : Débutant, intermédiaire, confirmé, voulant rester en forme, perdre du poids, préparer une course, se remettre d'une blessure, quel que soit votre niveau et votre objectif, vous êtes le bienvenu sur Let'S Run Cruseilles, aucune obligation, aucun engagement ! Plus nous serons nombreux, plus ce sera intéressant. A vous de jouer !

## ... Votre agenda ...

### Novembre

**Offrons un NOËL à tous !**

**Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre**

Collecte de jouets à déposer dans l'agence Century 21  
et en mairie

Remise des jouets aux associations le mardi 5 décembre

#### Jeudi 2

Foire de la Saint Martin, au chef-lieu, avec le marché hebdomadaire,

#### Samedi 4

Bourse aux ski, dès 9h, au gymnase organisée par le Ski Club,

#### Dimanche 5

-Comice agricole, en journée, au chef-lieu, organisé par les Jeunes Agriculteurs de Cruseilles,

-Spectacle, à 14h30, au théâtre de Cruseilles, organisé par Lou Patoué du Salève,

#### Samedi 11

- Cérémonie commémorative du 11 novembre devant la Mairie au Chef-lieu (cf p.10),

- Pièce de théâtre « Comédie sur un quai de gare », à 20h30, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre,

#### Dimanche 12

Pièce de théâtre « Comédie sur un quai de gare », à 17h30, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre,

#### Vendredi 17 novembre

**Les glaciers du temps des mammouths  
à aujourd'hui**

Conférence animée par Sylvain Coutterand, docteur en géographie alpine et géologie à l'auditorium du Collège Louis Armand à 20h

#### Samedi 18

Visites à Bourg en Bresse, en journée, organisée par Cruseilles en marche,

#### Dimanche 19

Thé dansant, dès midi, au gymnase, organisé par l'APE,

#### Vendredi 24 et Samedi 25 novembre

Collecte en faveur de la banque alimentaire  
aux magasins Carrefour et Utile

#### Samedi 25

Atelier brico-déco et échanges de décorations de Noël dès 10h, Rue des Prés Longs, ouvert à tous, organisé par le SEL,

#### Dimanche 26

-Bourse aux jouets, dès 8h30, au gymnase, organisée par l'APEL,  
- Spectacle, à 14h30, au théâtre de Cruseilles, organisé par Lou Patoué du Salève,

### Décembre

#### Vendredi 1<sup>er</sup>

Soirée soupes dès 19h, Rue des Prés Longs, organisé par le SEL ,

#### Samedi 2

Tartiflette dès 20h, au gymnase, organisée par le Football Club de Cruseilles,

#### Vendredi 8

Remise des diplômes aux élèves des MFR, en fin d'après midi, au gymnase, organisé par les MFR de Cruseilles,

#### Samedi 9 et dimanche 10

Marché de Noël et Animations en faveur du Téléthon, en journée, au gymnase, organisé par le Comité des Fêtes,

#### Dimanche 10

Pièce de théâtre « Solo fortissimo », proposée par Ernest Da Coppa, à 17h au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre,

#### Lundi 11

Collecte de sang, dès 7h , au gymnase, organisé par le Don du Sang,

#### Vendredi 15

Marché nocturne de Noël, dès 17h, au chef-lieu, organisé par la Mairie,

#### Samedi 16

Fête de Noël, en matinée, au gymnase, organisé par l'APEL,

#### Samedi 23

Manifestation sur le thème de Noël, au chef-lieu, en journée, organisée par l'Union Commerciale du Pays de Cruseilles,

#### Mardi 26

Collecte de sang, dès 16h , au gymnase, organisé par le Don du Sang,

### Janvier

#### Jeudi 4 janvier

Cérémonie des Vœux du maire et Accueil  
des nouveaux habitants, à 19h,  
au restaurant scolaire des Ébeaux

#### Samedi 6

Concert, en soirée, au gymnase, organisé par L'Harmonie Cruseilles - Le Châble,